



ABRIS A VELOS

publié le 31/08/2017

En l'absence d'un abris à vélos qui sera installé d'ici fin septembre, il est recommandé aux élèves de ne pas venir à vélo.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.